

ATTENTION AU DÉMARCHAGE ABUSIF

Des sociétés à la dénomination souvent ambiguë, évoquant un organisme public ou para-public et revendiquant des agréments du Ministère (alors qu'aucun organisme public ne réalise de démarchage téléphonique ou à domicile) pratiquent le démarchage abusif dans le domaine du solaire.

Leur objectif commercial est généralement très éloigné de la notion de conseil : ces entreprises incitent les habitants à envisager des travaux de rénovation énergétique ou à installer des panneaux photovoltaïques. Leur proposition commerciale fait miroiter des aides financières et/ou des gains énergétiques souvent très surestimés. Les particuliers sollicités ne sont pas toujours éligibles à ces aides, et se retrouvent liés à un contrat les engageant dans des travaux qui risquent de leur coûter très cher !

BÉNÉFICIEZ DE CONSEILS GRATUITS, NEUTRES ET INDÉPENDANTS !

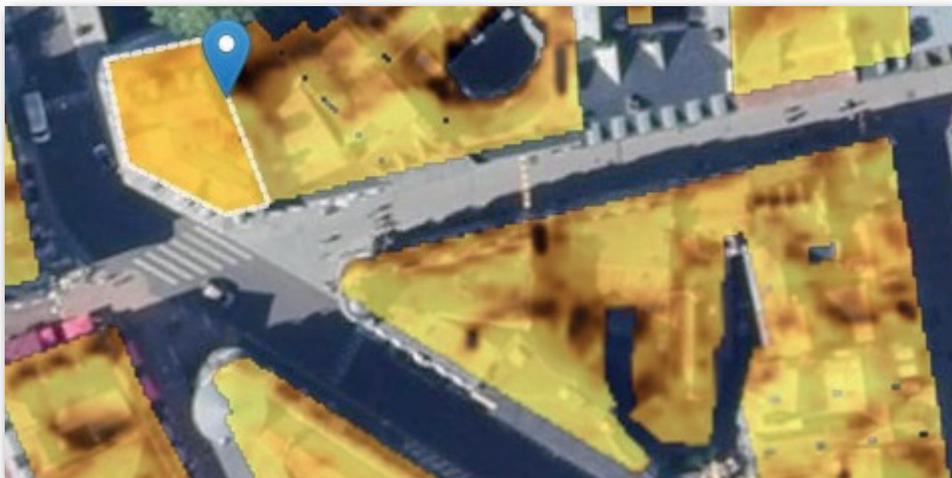
Ces deux organismes sont à votre écoute pour toutes les questions relatives à l'habitat (conseil juridique, financier, fiscal et technique, aide aux travaux,...) :

Maison de l'Habitat et du Projet Urbain de Pau

18 Rue des Cordeliers 64000 Pau
05 59 82 58 60 / maison.habitat@agglo-pau.fr
www.pau.fr

Espace info Energie Pyrénées-Atlantiques

48 bis, boulevard Alsace-Lorraine 64000 Pau
Permanences à la Maison de l'habitat de Pau et à Oloron
05 59 14 60 64 / infoenergie.bearn@soliha.fr
www.infoenergie64.org



Capitale durable



MON TOIT A-T-IL UN POTENTIEL SOLAIRE ?

Découvrez-le sur www.bearn.insunwetrust.solar

Le cadastre solaire vous renseigne sur la faisabilité technique d'un projet photovoltaïque, d'évaluer son coût, les subventions et vous met en relation avec des professionnels certifiés.

VOTRE TOIT A-T-IL UN POTENTIEL SOLAIRE ?

Le cadastre solaire vous renseigne sur la faisabilité technique d'un projet photovoltaïque, d'évaluer son coût, de vous informer sur les subventions et vous met en relation avec des professionnels certifiés.

Vous pourrez voir en quelques clics si le solaire est une solution adaptée à vos besoins thermiques et/ou électriques. Les techniciens conseils d'In Sun We Trust pourront ensuite vous accompagner, si vous le souhaitez, dans l'élaboration de votre projet.

Rendez-vous sur <https://bearn.insunwetrust.solar/> C'est gratuit !



124 m² de surface optimale
pour l'installation de panneaux solaires

Jusqu'à 16 500 € de gains
en bénéficiant du tarif d'achat, sur 20 ans

| | | |
|-----------------------------|---------------------|--------------------------------------------|
| PRODUCTION 20 500 kWh/an | PUISSANCE 19 kWc | CO ₂ ÉCONOMISÉ 1,8 tonnes/an |
|-----------------------------|---------------------|--------------------------------------------|

[VOIR PLUS DE DÉTAILS](#)

Ombragé Ensoleillé

QUELLES INFORMATIONS PEUT-ON Y TROUVER ?

- Le potentiel à la fois thermique et photovoltaïque des toitures, en injection sur le réseau comme en autoconsommation;
- Une estimation budgétaire : le coût moyen de l'opération, le montant des économies escomptées, la simulation économique sur 20 ans avec ou sans emprunt;
- Les contraintes techniques architecturales et paysagères, en particulier tenant compte de la base de données du patrimoine classé ou de toute autre base fournie par la collectivité (réglementations applicables et

évolutions réglementaires);

- Les aides économiques potentielles.

Les techniciens conseils d'In Sun We Trust pourront ensuite vous accompagner, si vous le souhaitez, dans l'élaboration de votre projet. C'est gratuit !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Comme l'a montré la prospective énergétique réalisée par EDF, l'énergie photovoltaïque présente un fort potentiel sur notre territoire estimé à 565 MWc. A l'heure actuelle ce potentiel n'est exploité qu'à hauteur de 10,5 MWc et la production d'énergie renouvelable ne couvre que 4,7% de l'énergie totale consommée tous usages confondus, ce qui est loin des objectifs nationaux de 23% en 2020 et 32% en 2030. Enfin, sur le plan économique, la filière photovoltaïque constitue un potentiel de création d'emplois sur le territoire, que ce soit pour la réalisation des chantiers ou pour la maintenance des installations.



UN PROJET SOUTENU ET INITIÉ PAR LES COLLECTIVITÉS LOCALES

La Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées et la Communauté de Communes du Haut-Béarn se sont engagées dans une démarche de transition énergétique ambitieuse visant à réduire les consommations d'énergie et développer les énergies renouvelables. Elles ont décidé de s'associer afin de mettre à disposition des habitants du territoire et des professionnels du secteur un cadastre solaire, véritable outil d'information, de conseil et d'accompagnement pour développer l'usage de l'énergie solaire. Cette démarche vise à encourager les habitants, les entreprises et les collectivités à équiper leurs toitures de panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques. Le cadastre solaire a été réalisé pour le compte de nos deux collectivités par la société «In Sun We Trust».